RG:

- Une compagnie d'assurance a une raison sociale et une adresse mail
- Une adresse a une ligne 1,2,3, un code postal et une commune
- Un sinistre a un nom
- Un particulier est un individu qui a une civilité, un nom, un prenom, une adresse mail et un numéro de téléphone
- Un employé administratif est un individu qui a une civilité, un nom, un prenom, une adresse mail et un numéro de téléphone
- Un expert est un individu qui a une civilité, un nom, un prenom, une adresse mail et un numéro de téléphone
- Un technicien est un individu qui a une civilité, un nom, un prenom, une adresse mail, un statut de technicien supérieur ou non et un numéro de téléphone
- Un dossier a un status d'acceptation et un montant
- Un devis a une date de devis, un statut d'approuvement et un accord de l'assurance
- Une facture a un montant HT corrigé, un statut de validation, un statut de règlement et un commentaire
- Un domaine de compétence a une désignation
- Une compagnie d'assurance assure zéro, un ou plusieurs particulier
- Un particulier est assuré par une et une seule compagnie d'assurance
- A une adresse habite zéro, un ou plusieurs particulier
- Un particulier habite à une et une seule adresse
- Un particuliers subit zéro, un ou plusieurs sinistres
- Un sinistre est subit par zéro, un ou plusieurs particuliers
- Un particulier est rattaché à zéro ou un dossier
- A un dossier est rattaché un et un seul particulier
- Un employé administratif est affecté à zéro, un ou plusieurs dossiers
- Un dossier est affecté à un et un seul employé administratif
- Un expert est associé à zéro, un ou plusieur dossiers
- Un dossier est associé à zéro, un ou plusieur expert
- Un technicien évalue à zéro, un ou plusieur dossiers
- Un dossier est évaluer par un et un seul technicien
- Un technicien intervient sur zéro, un ou plusieur dossiers
- Un dossier voit intervenir à zéro, un ou plusieur techniciens
- Un technicien posséde zéro, un ou plusieurs domaine de compétences
- Un domaine de compétence est possédé par zéro, un ou plusieur techniciens
- Un domaine de compétence est requis pour zéro, un ou plusieurs dossiers.
- Pour un dossier est requis zéro, un ou plusieur domaines de compétences.
- Pour un dossier est réalisé zéro ou un devis
- Un devis est réalisé pour un et un seul devis
- Pour un devis est émis zéro ou une facture
- Une facture est émise pour un et un seul devis
- Seul un technicien supérieur peut évaluer un dossier.
- Seul un technicien supérieur a une adresse mail